



***** PAS-EN-ARTOIS *** INFOS *** Juin - Juillet 2025 *** N° 43 *****

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 juin 2025

1/ Décision modificative n° 2.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance précédente, il avait été décidé de modifier le BP 2025 comme suit :

Article 24 : - 33 000 € (Recettes d'investissement) Article 231 : - 33 000 € (dépenses d'investissement).

Or, il s'avère que cette DM ne respecte pas la règle de l'équilibre réel.

Il y a donc lieu de prendre une nouvelle décision modificative et M. le Maire propose d'apporter les modifications suivantes au BP 2025 :

Article 615221 :	- 33 000 €	- Article 023 :	+ 33 000 €
Article 021 :	+ 33 000 €	- Article 231 :	+ 33 000 €

Proposition acceptée

2/ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2025 et du montant des attributions de compensation de la Com de Com pour 2025

Monsieur le Maire présente le montant des attributions de compensation 2025 tel que proposé par la CLECT à savoir :

En matière d'érosion : 43 063 € (Dépense) En matière d'assainissement : 4 966 € (Dépense)

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver le montant des attributions de compensation tel que présenté ci-dessus.
- D'inscrire les crédits budgétaires correspondants au budget primitif 2025 de la façon suivante :
- En section de fonctionnement : - En recettes (article 73211) = 101 544,00 € (106 510 € – 4 966 €)
- En section d'Investissement : – En dépenses – article 2046 = 43 063,00 €
- D'approuver le rapport de la CLECT 2025.

3/ Convention avec « La Fibre Numérique 59/62 » : réseau LORA

M. Gilbert COTTIN informe l'assemblée qu'il a reçu en mairie le 28 mai dernier deux personnes représentant le Syndicat Mixte « La Fibre Numérique 59/62 » et la Société AXIONE. Elles lui ont présenté un projet de déploiement du réseau LORA qui a pour but d'implanter des antennes et des postes de télérelève dans certaines communes dont Pas-en-Artois.

Ce réseau permettra dans un avenir proche :

- Une gestion intelligente du cycle de l'eau ; -Une gestion intelligente des bâtiments ;
- Un pilotage de l'éclairage public ; - La gestion intelligente des points d'apport volontaire.

Il donne ensuite lecture de la convention autorisant cette installation dans le grenier et sur le toit de la mairie.

Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent l'installation d'une antenne et d'un poste de télérelève et autorisent M. le Maire à signer la convention.

4/ Noms des ruelles de la commune.

Comme déjà évoqué lors de la séance précédente, de nombreuses ruelles de la commune n'ont pas de nom pour les désigner et cela complique la rédaction des arrêtés de circulation. Le conseil municipal souhaite donc que chaque ruelle ou chemin soit pourvu d'un nom.

M. BOUTHORS Frédéric propose de réaliser un plan de la commune reprenant ces voies. Ce plan sera distribué aux administrés courant juillet afin qu'ils puissent proposer des noms à ces voies.

La proposition est acceptée.

Agenda juin / juillet :

Vendredi 27 juin : 17h30 : Fête de l'école La Kilienne organisée par l'APE et les enseignantes,
20h30 : Concert de l'Harmonie dans la cour de l'école.

Samedi 05 juillet : Feu de la Saint Jean sur la colline organisé par la Société de Chasse.

Dimanche 13 juillet : Journée de pêche organisée par la Truite de Pas (Mare du château).
Retraite aux flambeaux. Rendez-vous à 20h30 devant la mairie.

Lundi 14 juillet : 14h30 : Cérémonie au monument aux morts suivie du défilé.
16h00 : Jeux gratuits organisés par les assos sur le terrain du jeu de paume.

Dimanche 3 août : Concours de javelot, salle de l'abreuvoir à 8h00. Restauration et buvette.

FÊTE DE PAS 2025

Samedi 19 juillet : De 10h00 à 18h00 => Concours de pétanque sur herbe organisé par l'US PAS au Stade Emile Malingue. Renseignements au 03 21 48 50 48.
20h00 => Soirée musicale animée par la chanteuse Manon, organisée par le Comité des Fêtes. Buvette et planches apéritifs.

Dimanche 20 juillet : De 7h00 à 17h00 => Grande brocante rue du châtelet organisée par les Ch'tits Pongistes. Inscription au 03 21 48 21 98. Buvette et restauration (Barbecue, frites dans la cour de l'école maternelle).

15h30 => Défilé des associations dans les rues du village, thème : Les Masques. Avec la participation de DRAGON MUSIK et de MUSICA DI PINOCCHIO.

19h00 => Tirage de la tombola du Comité des Fêtes (salle).
De 19h00 à 23h00 => Apéritif Concert de la commune animé par SONIC MUSERTE.

Lundi 21 juillet : De 10h00 à 13h00 => Concours de tir à la carabine et de javelot (salle de l'abreuvoir).

17h00 => Matches de football, Stade Emile Malingue

20h00 => Soirée dansante « Disco » organisée par « Les Spectacles de Pas-en-Artois ». Entrée gratuite.

Mardi 22 juillet : De 10h00 à 13h00 => Concours de tir à la carabine et de javelot. (Salle de l'abreuvoir).

13h00 => Repas champêtre organisé par « La Truite de Pas ».

20h30 => Soirée dansante organisée par les Majorettes.

23h30 => Feu d'artifice, stade Emile Malingue. Buvette.